

LA PERMÉABILISATION DES PARCELLES

Il est possible de réduire l'impact hydrologique de sa parcelle en la rendant plus perméable.

Cela peut se faire, tout simplement, en transformant des surfaces imperméables en espaces verts ce qui permettra d'embellir sa propriété en créant un nouvel espace propice à la biodiversité.



Jardin végétalisé

123RF/Hannamariah

On peut également perméabiliser sa parcelle en mettant en place des revêtements perméables dits « poreux » ou « drainants ». Il en existe de toute sorte : gravier, pavés avec joints végétalisés, enrobé poreux, béton poreux, etc. Il est également très intéressant d'associer ces revêtements avec des dispositifs de temporisation enterrés tels que les massifs drainants (voir Fiche technique n°3).



Pavés végétalisés

123RF/Igor Stevanovic



Accès en gravier

123RF/Cathy Yeulet

Il est également possible de réduire l'impact des toitures et façades des bâtiments en les végétalisant.

Les végétaux utiliseront l'eau, en stockeront une partie et l'évacueront par évapotranspiration. Tout en contribuant à réduire l'impact hydrologique de la parcelle, ces dispositifs constituent le moyen par excellence pour renforcer la présence de la nature dans la ville (maillage vert et couloirs biologiques).

Pour les toitures végétalisées, il sera préférable d'ajouter une structure permettant la temporisation et le rejet à débit régulé sous le substrat végétal, sous réserve de vérification de la structure et de son aptitude à accueillir ce volume temporaire.



Toiture verte

Source : Ekogras



Façade végétalisée – Hôtel Manos

Source : CERA – Emilie Gobbo

Des documents détaillés sur les toitures végétalisées et les façades végétalisées ont été édités par Bruxelles environnement et sont disponibles sur le site Internet : www.guidebatimentdurable.brussels

Si vous désirez plus d'informations, contactez la cellule Eau de la commune de Forest : **Tel : 02/348.17.01**

Mail : mdacruz@forest.brussels